

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2019

N° 610 / Avril 2020

L'ÉCONOMIE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON EN 2019

Un regain significatif de l'activité économique

En 2019, les incertitudes autour de l'activité économique de l'archipel se sont en partie dissipées avec une saison estivale particulièrement dynamique. L'activité, morose depuis deux ans, connaît un regain impulsé par un rebond de la consommation, un retour de l'investissement des entreprises et une activité sectorielle dynamique.

Après deux années d'affaiblissement, la consommation des ménages retrouve de la vigueur en 2019, soutenue par un marché du travail bien orienté. Entouré d'incertitudes l'an dernier, l'investissement des entreprises retrouve une dynamique positive cette année. Et après une décélération l'an dernier, les prix à la consommation accélèrent en 2019.

Corollaire de ce dynamisme retrouvé et compte tenu du modèle économique du territoire, le déficit commercial de l'archipel augmente en 2019. Les importations ont nettement progressé en raison notamment de la croissance de celles à destination des entreprises et des importations de combustibles. Les exportations de l'archipel sont en hausse pour la troisième année consécutive, en grande partie du fait des exportations de produits de la mer et de combustibles.

Après deux ans de ralentissement, la croissance des actifs financiers des agents économiques rebondit cette année. Les actifs des agents sont toujours en majeure partie des actifs liquides. Par contre, après deux années de bonne dynamique, la croissance du financement de l'économie ralentit en 2019. Cette progression des financements s'explique principalement par les banques hors place même si l'encours des crédits des banques locales est en hausse, alors qu'il avait décliné l'an dernier. Les financements accordés aux ménages se modèrent et ceux des entreprises rebondissent. Après trois années dynamiques, l'encours total des crédits aux collectivités locales s'inscrit en baisse.

Les principaux secteurs d'activités de l'économie locale montrent les signes d'une reprise après une année 2018 mitigée. Le tourisme, qui avait été fortement impacté par la baisse du tourisme de croisière, connaît un rebond de la fréquentation des touristes étrangers. Après avoir connu une année à deux vitesses en 2018, le secteur halieutique connaît une année 2019 dynamique malgré la très forte concentration des prises sur le concombre de mer. Après deux années d'incertitudes et d'attente d'un regain, le BTP semble amorcer une reprise cette année.

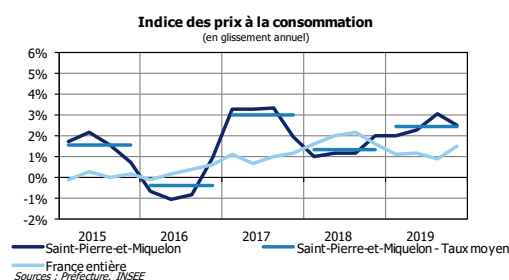
Les principaux indicateurs conjoncturels bien orientés

Une croissance des prix soutenue sans être excessive

Après un ralentissement en 2018 (+1,3 % en moyenne sur l'année), l'inflation accélère en 2019 (+2,5 %) mais demeure plus faible qu'en 2017 (+3,0 %).

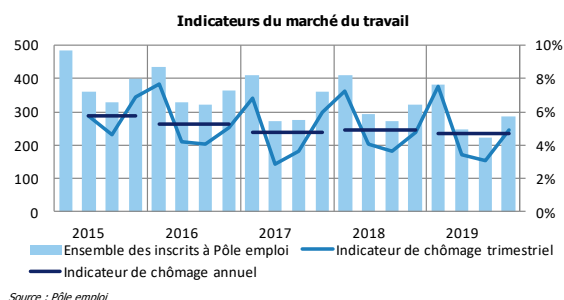
La croissance de l'IPC est en grande partie portée par la hausse des prix des produits alimentaires (+3,3 %) du fait de l'accélération des prix des légumes (+6,9 %), des articles d'habillement et des articles chaussants (+7,1 %), des prix du fuel de chauffage (+3,2 %), des prix du loisir et de la culture (+2,4 %) et des prix liés à l'entretien et la réparation du logement (+1,8 %).

L'accélération de la croissance des prix à la consommation de l'archipel s'oppose au ralentissement des prix en France hors Mayotte (+1,1 %, après +1,8 % en 2018). Ces tendances contraires peuvent s'expliquer par la dépendance de l'archipel au commerce avec le Canada (53,2 % des échanges commerciaux de l'archipel ont pour partenaire le Canada) : en 2019 le taux de change annuel moyen du dollar canadien pour un euro s'est déprécié de 3,3 % et l'inflation canadienne s'établit à 1,9 % en moyenne sur l'année. Cette dépendance génère un phénomène d'inflation importé.



Le marché du travail demeure bien orienté

Après une très légère dégradation en 2018 (+0,1 point à 4,9 %), l'indicateur de chômage s'élève à 4,7 % en 2019, en amélioration par rapport à 2018 (-0,2 point). Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A est en baisse (-4,3 %) pour s'établir à 150 personnes en 2019. Toutes catégories confondues, le nombre moyen de DEFM diminue nettement (-12,5 %) pour s'établir à 283 personnes. Le taux de chômage des femmes reste stable en 2019 (à 4,0 %) quand celui des hommes s'améliore (-0,4 point à 5,4 %). Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans (8,8 %) est plus élevé que celui des 25-49 ans (4,5 %) et des plus de 50 ans (4,3 %).

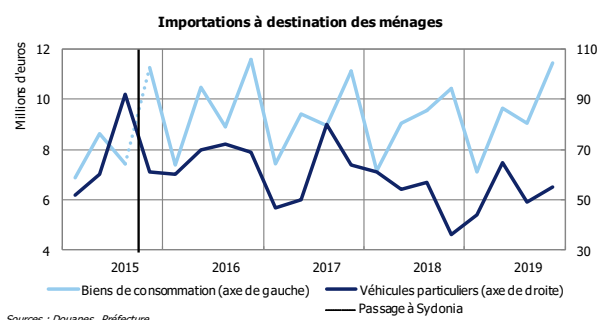


Après deux années de baisse (-9,5 % en 2018 après -5,9 % en 2017), le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et de la prime d'activité (PA), repart à la hausse (+8,6 %) passant à 56 personnes. Cette hausse est principalement attribuable au rebond des bénéficiaires de la PA (+12,9 %) alors que le nombre de bénéficiaires du RSA croît modérément (+2,0 %).

La consommation des ménages rebondit

Après deux années de contraction, la consommation des ménages retrouve de la vigueur en 2019.

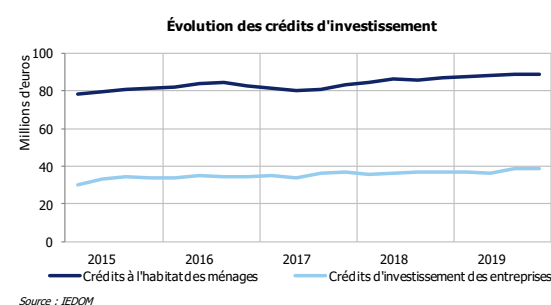
En 2019, les importations de biens de consommation des ménages rebondissent (+2,7 %), après deux années de baisse (-1,8 % en 2018 et -3,7 % en 2017) pour s'établir à 37,2 millions d'euros. Cette dynamique est principalement attribuable aux importations de biens durables qui progressent depuis deux ans (+7,4 % après +2,6 % en 2018) et de biens de consommation courante non alimentaires qui repartent à la hausse cette année (+4,6 % après -9,6 % en 2018). Après un ralentissement l'an dernier (+0,6 %, contre +1,9 % en 2017), les importations de biens alimentaires, qui représentent un peu moins de la moitié des importations en valeurs (48,6 %), sont en légère baisse (-0,4 %).



Pour la troisième année consécutive, les immatriculations de véhicules de tourisme sont en baisse (-1,8 % en 2019) mais à un rythme moins élevé qu'en 2018 et 2017 (respectivement -10,0 % et -11,1 %). Le nombre total de véhicules de tourisme immatriculés est de 213 en 2019, en deçà de la moyenne de long terme¹ (235).

En décembre 2019, les crédits à la consommation des ménages poursuivent leur croissance à un rythme équivalent à celui de l'an dernier (+7,9 % contre +7,6 % au 31 décembre 2018) pour atteindre 23,0 millions d'euros.

L'investissement des entreprises renoue avec la croissance



Après une année 2018 marquée par des incertitudes, l'investissement des entreprises retrouve une dynamique positive en 2019.

Après une contraction l'an dernier (-12,7 %), les importations de biens d'investissement repartent en forte hausse en 2019 (+12,6 %) pour s'établir à 33,0 millions d'euros. Cette évolution est portée par un rebond conjoint des importations de biens intermédiaires (+23,0 % contre -14,7 % en 2018) qui ont été soutenues par des importations importantes de pierres et ciment², et des importations de biens d'équipement (+5,3 % contre -11,3 % en 2018), liées à l'arrivée de navires et d'engins mécaniques.

La croissance des crédits d'investissement des entreprises accélère en 2019 (+4,9 %) après s'être tassée en 2018 (+1,0 % contre +5,5 % en 2017) pour s'établir à 39,0 millions d'euros.

En hausse depuis deux ans (+29,3 % en 2018 et +10,3 % en 2017), le nombre de véhicules utilitaires immatriculés se contracte en 2019 (-3,1 %) pour atteindre 94 véhicules.

Après une accélération l'an dernier (+4,1 % contre +1,1 % en 2017), les crédits à l'habitat des ménages ralentissent (+2,6 %) pour s'établir à 89,2 millions d'euros en 2019.

¹ Moyenne calculée entre les années 2010 et 2019 incluses.

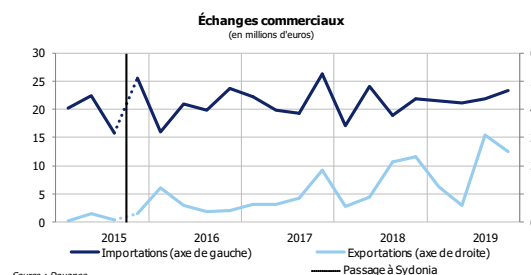
² Dans le cadre du projet de rénovation des digues du port de Saint-Pierre notamment.

Des flux commerciaux qui s'intensifient

Le déficit de la balance commerciale, structurellement déficitaire dans la plupart des petites économies insulaires, augmente en 2019 (+5,7 %) pour atteindre 80,3 millions d'euros. Cette évolution est liée à la nette hausse des importations qui n'a pas été compensée par la croissance des exportations.

Après la contraction de l'an dernier (-6,5 %), les importations de l'archipel repartent à la hausse en 2019 (+7,1 %) pour s'établir à 87,8 millions d'euros. Ce rebond est principalement attribuable aux importations à destination des entreprises (+12,6 %) et dans une moindre mesure à la croissance des importations de combustibles (+7,1 %) et de biens de consommation (+2,7 %).

Pour la troisième année consécutive, les exportations de l'archipel sont en nette augmentation (+26,1 % après +48,9 % en 2018 et +53,7 % en 2017) pour s'établir à 7,4 millions d'euros. Cette évolution est due aux exportations de produits de la mer (+31,1 %) et de combustibles (multipliées par 10 en un an). Les exportations de combustibles sont composées en majeure partie des avitaillements de navires étrangers³ (96,0 % de la valeur des exportations de combustibles) et dans une moindre mesure d'envois de déchets⁴ (4,0 %). À l'inverse, les exportations de biens d'investissements sont en baisse (-56,0 %).



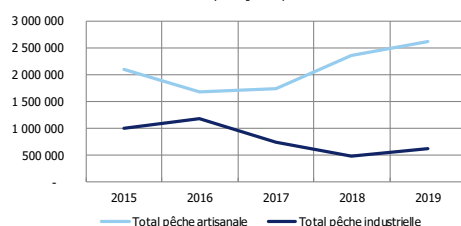
Source : Douanes

Une bonne orientation de l'activité sectorielle

Dynamisme et concentration du secteur halieutique

Après deux années de baisse (-13,4 % en 2017 et -7,2 % en 2016), le secteur halieutique connaît une nouvelle dynamique avec une hausse des prises depuis deux ans (+14,9 % en 2019 et +14,3 % en 2018). Ce regain est porté par une concentration du secteur sur une seule espèce, le concombre de mer, dont la part dans le total des prises est passée de 22,0 % en moyenne entre 2013 et 2016, à 72,8 % en 2019, malgré la forte incertitude sur le renouvellement de la ressource et la méconnaissance des scientifiques sur les spécificités de l'espèce.

Prises de pêche industrielle et artisanale (en kilogramme)



Source : DTAM

Depuis 3 ans, la pêche artisanale affiche une hausse de ses prises (+11,3 % après +35,7 % en 2018 et +4,0 % en 2017) qui atteignent 2 621 tonnes. Ce dynamisme est presque exclusivement dû à la croissance des prises de concombres de mer (+14,0 % en 2019). Le concombre de mer représente désormais 90,0 % des prises de pêche artisanale avec 2 359 tonnes. Les prises de crabes des neiges continuent de croître (+43,3 % en 2019) pour atteindre 4,7 % du total des prises des pêcheurs artisans. À l'inverse, les prises de raies, de flétans blancs et de morues sont en net déclin cette année (respectivement -98,8 %, -81,9 % et -53,6 %).

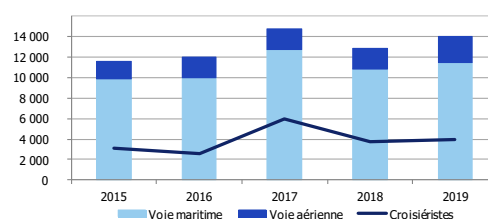
Après deux années de contraction (-36,6 % en 2018 et -38,1 % en 2017), les prises de pêche industrielle renouent avec la croissance en 2019 (+33,6 %) pour atteindre 620 tonnes. Ce dynamisme est principalement porté par le flétan noir pêché dans la zone 2J (128 tonnes en 2019 contre aucune en 2018) et par différentes espèces pêchées dans la zone 3Ps, à savoir le sébaste (+38,2 %), la limande (+221,3 %) et la raie (+38,6 %). À l'inverse, les prises de morues, pêchées dans les zones 3Ps et 3M, diminuent cette année (-51,5 %) pour la 3^e année consécutive. Les principales espèces prélevées par la pêche industrielle sont le sébaste (37,5 % du total des prises), le flétan noir (20,7 %), la morue (16,1 %) et la raie (12,3 %).

Une année dynamique pour le secteur touristique

Après avoir baissé en 2018 (-13,4 %), le nombre de touristes étrangers rebondit en 2019 (+9,2 %) pour s'établir à 13 968 visiteurs. Cette hausse est principalement attribuable aux touristes venant par voie aérienne (+26,2 % à 2 507 touristes) et par les touristes arrivant par voie maritime hors croisiéristes (+6,0 % à 7 461 touristes). Enfin, dans une moindre mesure, la hausse est portée par les croisiéristes (+6,1 % à 4 000 touristes).

Malgré la fréquentation en hausse des croisiéristes, le nombre d'escales est en diminution en 2019 (11 contre 14 en 2018). Par ailleurs, la durée de la saison s'est étalée sur 3 mois contre 7 l'an dernier. La part des croisiéristes dans la fréquentation totale demeure stable à 28,6 %. La voie maritime (hors croisiéristes) reste la principale voie d'entrée des touristes de l'archipel (53,4 % des entrées) loin devant les entrées par voie aérienne (17,9 %). Si les entrées par voie maritime hors croisiéristes et aérienne sont majoritairement composées de Canadiens (respectivement 86,7 % et 79,5 %), les croisiéristes, eux, sont principalement des Américains (53,7 %).

Nombre de touristes étrangers par année



Source : Police aux frontières

³ Les hydrocarbures importés servent entre autres à l'avitaillement des navires. Quand ils sont revendus à des navires étrangers, ces ventes sont comptabilisées dans les exportations de combustibles.

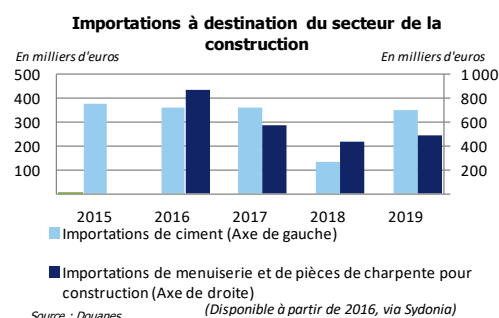
⁴ Déchets d'huiles (de pétrole ou de minéraux bitumineux), ou déchets de préparations contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole.

La répartition par nationalité des touristes étrangers montre que les Canadiens sont toujours les principaux visiteurs de l'archipel (65,2 %) et que leur fréquentation est dynamique en 2019 (+5,7 %). La fréquentation américaine montre aussi un certain dynamisme (+15,2 %) et leur part dans le total des touristes étrangers s'est renforcée au cours des dernières années pour atteindre 20,9 % en 2019. La fréquentation des touristes d'autres nationalités croît nettement cette année (+18,5 %).

Le BTP amorce une reprise

En 2019, le secteur du BTP montre les signes d'un regain. Les importations à destination du secteur sont en net rebond : +166,0 % en valeur pour le ciment et +22,9 % en valeur pour les importations de menuiserie et de pièces de charpente pour la construction alors qu'elles avaient décliné l'an dernier (respectivement -63,3 % et -24,4 %).

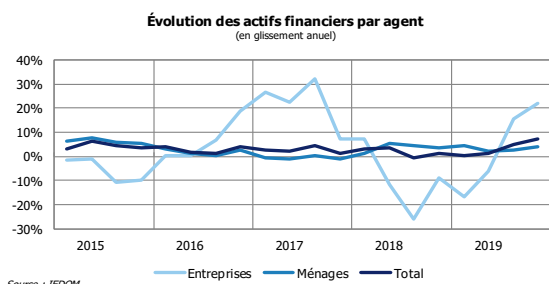
Après une année 2018 marquée par des événements sociaux et des revendications des professionnels du BTP quant à la commande publique, un regain des travaux publics a été engagé en 2019. L'important projet de réfection des digues du port de Saint-Pierre a monopolisé largement les entreprises du secteur et plus de 20 000 tonnes de pierres concassées ont été livrées sur l'archipel. Par ailleurs, malgré le report du projet de quai des ferries, le Contrat de développement et de transformation pour les années 2019-2022 qui a été signé en juillet 2019 (38,1 millions d'euros budgétés sur la période dont au moins 25 millions pour des projets d'infrastructures) et le 11^e FED budgétant 11,3 millions d'euros pour l'exercice 2020 (dont au moins 9 millions à destination du BTP et la construction), devraient permettre la concrétisation de projets dans les années à venir.



Un marché bancaire dynamique, malgré un ralentissement des financements

En 2019, les effets de la fusion entre la BDSPM et la CEPAC, qui a eu lieu en 2016, se font toujours ressentir, même s'ils semblent s'atténuer. La croissance des actifs financiers des agents locaux, en ralentissement depuis 2 ans, connaît un net rebond. L'encours des crédits consentis à l'économie continue de croître, malgré un ralentissement : si cette croissance s'explique majoritairement par les banques non installées localement, les financements des établissements locaux, en baisse l'an dernier, renouent avec la croissance en 2019.

Une évolution dynamique des actifs financiers



En 2019, après deux années de ralentissement (+1,2 % en 2018, après +1,4 % en 2017 et +3,9 % en 2016), la croissance des actifs financiers accélère nettement (+7,0 %), portée par les dépôts à vue (+15,4 %) et les placements de long terme (+5,6 %), alors que l'encours des placements liquides et à court terme baissent (-0,2 %). Les actifs totaux s'établissent 248,7 millions d'euros. Les agents économiques de l'archipel montrent toujours une préférence marquée pour les placements liquides (78,5 % des actifs).

Pour la seconde année consécutive, l'encours total des dépôts des ménages croît de manière soutenue (+4,0 % après +3,5 % en 2018)

pour s'établir à 194,5 millions d'euros, soit 78,2 % de l'encours total. Cette hausse est due à l'accélération de la croissance des dépôts à vue (+11,2 %) et à l'augmentation des placements de long terme (+5,6 %). Les ménages conservent une préférence pour les actifs liquides dont la part est stable en 2019 (72,6 % des actifs totaux). Cependant, les placements liquides ou à court terme décroissent pour la 4^e année consécutive (-1,3 %) en lien avec la faiblesse des taux d'intérêt observés.

Après avoir décliné en 2018 (-8,9 %), les placements des entreprises rebondissent fortement en 2019 (+22,1 %) pour atteindre 35,8 millions d'euros. Cette croissance est soutenue par les dépôts à vue (+24,5 %) qui demeurent le placement préféré des entreprises (99,5 % de l'encours des entreprises), alors que l'encours des placements liquides ou à court terme poursuit sa décroissance en 2019 (-73,0 %).

L'encours des dépôts des autres agents (administrations publiques locales, centrales, de sécurité sociale et les institutions sans but lucratif au service des ménages) s'accroît à nouveau en 2019 (+15,5 % après -4,6 % en 2018) pour s'établir à 18,5 millions d'euros. Cette accélération est portée conjointement par les placements liquides ou à court terme (+21,7 %), par les dépôts à vue (+10,9 %) et les placements de long terme (+2,7 %).

Le financement de l'économie marque le pas

En 2019, l'encours total sain des crédits consentis à l'économie ralentit (+2,4 %), après deux années de croissance dynamique (+5,4 % en 2018 et +5,2 % en 2017) pour s'établir à 200,1 millions d'euros. Plus de la moitié de la croissance (57,0 %) s'explique par la hausse de l'encours des établissements de crédit non installés localement (ECNIL) dont l'augmentation demeure soutenue (+10,2 % après +66,5 % en 2018). Le reste de la croissance (43,0 %) est soutenu par les établissements de crédit installés localement (ECIL) dont l'encours rebondit cette année (+1,2 % contre -0,4 % en 2018). La part des ECNIL dans le total de l'encours sain continue de se renforcer (+1,0 point en 2019) pour atteindre 14,7 % (soit 29,3 millions d'euros).

La croissance de l'encours des crédits aux ménages se modère en 2019 (+3,6 % contre +4,8 % en 2018) pour atteindre 112,2 millions d'euros. Cette évolution est due à la modération de la croissance des crédits à l'habitat (+2,6 % contre +4,1 % en 2018), alors que la croissance des crédits à la consommation demeure encore soutenue (+7,9 % après +7,6 % en 2018). L'encours est principalement composé de prêts à l'habitat (79,5 % de l'encours des crédits aux ménages) et est largement détenu par les ECIL (98,6 % de l'encours total).

En 2018, l'encours des crédits aux entreprises avait décliné pour la première fois depuis 2010 (-1,8 %). En 2019, l'encours des crédits aux entreprises repart nettement à la hausse (+6,5 %) pour s'établir à 50,8 millions d'euros. Cette évolution est attribuable à l'accélération de la croissance des crédits d'investissement (+4,9 %, contre +1,0 % en 2018) et au rebond des crédits d'exploitation (+17,2 %, contre -9,0 % en 2018) et des crédits à l'habitat (+3,8 %, contre -13,2 % en 2018).

L'encours des ECNIL accélère en 2019 (+69,5 % contre +44,3 % en 2018) et explique la plus grande partie de la croissance totale des crédits aux entreprises (71,6 %). Malgré son rebond (+2,0 % contre -4,0 % en 2018), la croissance de l'encours des ECIL n'explique qu'une plus faible part de la croissance totale des crédits aux entreprises (28,4 %). La part des ECNIL continue de se renforcer (+4,0 points) et atteint 10,7 % du total de l'encours des entreprises (contre 1,4 % en 2016).

Après trois années de croissance élevée (+21,0 % en 2018, +24,3 % en 2017 et +20,9 % en 2016), l'encours des crédits aux collectivités locales s'inscrit en baisse (-1,5 %) pour s'établir à 26,5 millions d'euros. Cette baisse est imputable uniquement à la baisse de l'encours des ECIL (-13,0 %) alors que l'encours des ECNIL, malgré un net ralentissement, continue de croître (+1,0 %). Les ECNIL détiennent une majeure partie de l'encours des collectivités (84,3 % contre 36,4 % en 2016).

À la fin de l'année 2019, le taux de créances douteuses des établissements locaux, faible sur l'archipel, continue de décroître (-0,2 point après -1,3 point en 2018) pour s'établir à 1,6 %. Le taux de provisionnement des banques locales poursuit sa progression (+7,5 points après +10,7 points en 2018), pour atteindre 77,9 %.

2020, une année charnière après l'épidémie

Après une année 2018 entourée d'incertitudes, l'activité économique de l'archipel connaît un regain en 2019, en accord avec un contexte régional dynamique au Canada et aux États-Unis. La consommation des ménages, moteur de l'économie, rebondit après deux années d'affaiblissement. Elle a été soutenue, entre autres, par un marché du travail bien orienté en dépit de l'accélération des prix à la consommation. Après une contraction l'an dernier, l'investissement des entreprises renoue avec la croissance en 2019. À l'inverse, le financement de l'investissement des collectivités locales s'inscrit en baisse alors qu'il était très dynamique depuis 3 ans.

Survenue en Europe au début de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 amène de nouvelles incertitudes économiques sur l'archipel, dont l'activité dépend en partie de la conjoncture internationale. En effet, à compter du 16 mars 2020, la population de l'archipel a appliqué les mesures de confinement afin de repousser au maximum la date d'entrée du virus sur le territoire et d'éviter sa propagation. Le confinement, toujours en cours, a et aura de nombreuses conséquences sur l'activité économique : les commerces non-alimentaires sont presque tous à l'arrêt, les établissements accueillant du public sont fermés, les pêcheurs n'ont aucune visibilité sur le début de la saison etc. Néanmoins, certains secteurs peuvent continuer leurs activités de manière totale ou partielle, à l'image des commerces alimentaires, des médias ou des opérateurs téléphoniques.

L'épidémie, qui s'est également propagée au Canada et aux États-Unis, aura un impact au delà de la période de confinement. Ainsi des secteurs partiellement ou totalement à l'arrêt au moment de l'épidémie – tels que le BTP ou le tourisme dont l'activité en hiver est très restreinte – subiront l'impact de l'épidémie au moment de la reprise de l'activité. Ainsi, le secteur du BTP risque de connaître des difficultés d'approvisionnement dont les délais seront probablement rallongés en raison des contraintes subies par les fournisseurs français et canadiens, ce qui retarderait, voir compromettrait, la saison estivale. Le secteur du tourisme subira les conséquences de la fermeture des frontières canadiennes, qui le seront au moins jusqu'au 30 juin, et de la perte de pouvoir d'achat des ménages canadiens et américains (liée à l'activité partielle ou à la perte totale d'activité) qui seront alors moins enclins à voyager, notamment dans le secteur des croisières.

Enfin après plusieurs semaines d'arrêt de l'activité, tous les projets publics et privés du territoire devront redémarrer : ce retard pourra impliquer des surcoûts, des manques de trésorerie, des pertes de stocks ou encore l'absence de commande. La difficulté sera d'autant plus grande pour le tissu entrepreneurial de l'archipel composé de très petites, petites et quelques moyennes entreprises, par nature plus fragiles face aux aléas de la conjoncture. L'archipel dispose, pour surmonter cette période, de l'importante présence de l'État et des collectivités locales dans son économie et de leur implication dans les projets privés des entrepreneurs. La sphère publique devra accompagner la reprise tout en surveillant l'accroissement de son endettement et en continuant d'assurer les services publics nécessaires à la vie d'un territoire enclavé. Les entreprises locales pourront aussi compter sur la consommation des ménages – habituel moteur de l'économie locale – qui devra soutenir le redémarrage après cette période d'arrêt brutal de l'activité.

